

**Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec**

PROCÈS-VERBAL

**Séance ordinaire
13 août 2024 à 18 h 30**

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en séance ordinaire ce 13^e jour du mois d'août 2024, à 18 h 30. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, les Conseillers suivants :

Stéphane Drouin, siège #2
Maryse Cloutier, siège #4
Andrée-Anne Bock, siège #6

Johanne Larocque, siège #3
Francois Gauthier, siège #5

Conseiller absent : Guy Whissell, siège #1

Madame Cathy Viens, Directrice générale et Greffière-trésorière étant absente, Andrée-Anne Bock agit comme secrétaire d'assemblée. La Mairesse soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture et ces derniers acceptent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.0 Ouverture de l'assemblée

240813-01

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte à 18h33.

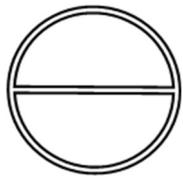
Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

240813-02

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Première période de questions
- 4.0 Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Adoption de la séance ordinaire du 9 juillet 2024
- 5.0 Propos de la Mairesse et des Conseillers
- 6.0 Avis de motion, projets de règlements et adoption de règlements
 - 6.1 Avis de motion
 - 6.2 Projets de règlements
 - 6.3 Adoption de règlements
- 7.0 Résolutions
 - 7.1 Offre de service - Structure salariale
 - 7.2 Mise à jour de la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique
 - 7.3 Soumission – point d'accès sans fil (WIFI)
 - 7.4 Soumission – ordinateur
 - 7.5 Décompte progressif et final – Ste-Augustine phase I
 - 7.6 Décompte progressif #1 – St-Augustine glissement (remis)
 - 7.7 Adhésion à l'*Avis sur l'éthique en loisir et en sport* auprès du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur
 - 7.8 Demande de don – Association des pompiers de Notre-Dame-de-la-Paix
 - 7.9 Soumission système d'alarme – École
 - 7.10 Appui à l'OBVRPNS – Actions de gestion durable des eaux pluviales et de ruissellement au Québec
- 8.0 Finances
 - 8.1 Adoption des dépenses



- 8.2 Adoption des salaires
- 9.0 Dépôt de documents
 - 9.1 Contrat de 25 000\$ et plus
- 10.0 Deuxième période de questions
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Cloutier

QU'il y ait dispense de lecture et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3.0 Première période de questions

La première période de questions orales est au bénéfice du public pour traiter de sujets touchant la juridiction du Conseil, sans toutefois qu'ils ne soient à l'ordre du jour (Règlement 1030 sur la Régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix).

Il y a eu quelques questions du public.

4.0 Adoption des procès-verbaux

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2024

240813-03

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Cloutier

ET RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 juillet 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

5.0 Propos de la Mairesse et des Conseillers

6.0 Avis de motion, projet de règlement et adoption de règlement

6.1 Avis de motion

6.2 Projet de règlements

6.3 Règlements

7.0 Résolutions

7.1 Offre de service – Structure salariale

240813-04

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier consultant pour effectuer la mise à jour de la structure salariale de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix au montant de 4 000.00 (taxes en sus);

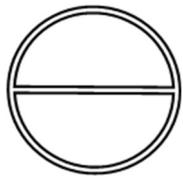
Il est proposé par monsieur le conseiller François Gauthier

QUE le conseil accepte l'offre de service de Jean-Christophe Chartrand-Gauthier au montant précité.

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

7.2 Mise à jour de la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique

240813-05



ATTENDU que tous les employeurs ont jusqu'au 27 septembre 2024 pour actualiser leur politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique selon les nouvelles mesures obligatoires tel que demandé par la Commission sur les normes du travail, de l'équité salariale ou de la santé et la sécurité du travail (CNESST)

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Drouin

QUE cette politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique soit et est adoptée tel que déposée.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

7.3 Soumission – Point d'accès sans fil (WIFI)

240813-06

CONSIDÉRANT que la municipalité doit remplacer les points d'accès sans fil (WIFI) au bureau municipal ainsi qu'au garage;

CONSIDÉRANT la soumission d'Internet Papineau au montant de 615.73\$, plus taxes incluant la configuration ainsi que l'installation;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Gauthier

QUE le conseil accepte la soumission d'internet Papineau au montant précité

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

7.4 Soumission – Ordinateur portable

240813-07

CONSIDÉRANT que la municipalité doit remplacer l'ordinateur de l'inspecteur, car ce dernier est désuet;

CONSIDÉRANT la soumission d'Internet Papineau au montant de 1 383.14\$, plus taxes incluant la configuration ainsi que l'installation;

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

QUE le conseil accepte la soumission d'internet Papineau au montant précité

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

7.5 Décompte progressif n°3 – final - Réfection du rang Ste-Augustine – Phase I

240813-08

ATTENDU la résolution 2023-03-14#09 octroyant le contrat à l'entreprise Excapro inc. pour les travaux de drainage et de stabilisation sur environ 1 km dans le rang Ste-Augustine;

ATTENDU la réception du décompte progressif n°3 d'un montant de 13 918.79 \$ (taxes incluses);

ATTENDU la recommandation du 11 juillet 2024 de monsieur Pierre Lambert, ingénieur de la firme FQM, de procéder au paiement;

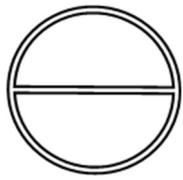
Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Drouin

QUE le paiement au montant de 13 918.79 \$ (taxes incluses) à l'entreprise Excapro inc. soit autorisé.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

7.6 Décompte progressif n°1 – Reconstruction de chaussée et stabilisation de talus - rang Ste-Augustine

Ce point est remis à une séance ultérieure



ATTENDU la résolution 240226-03 octroyant le contrat à l'entreprise Excapro inc. pour les travaux de drainage et de stabilisation de talus dans le rang Ste-Augustine;

ATTENDU la réception du décompte progressif n°1 d'un montant de 484 534.01 \$ (taxes en sus);

ATTENDU la recommandation du 29 juillet 2024 de monsieur Idris Derraschouk, CPI de la firme QDI, de procéder au paiement;

Il est proposé par

QUE le paiement au montant de 484 534.01 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Excapro inc. soit autorisé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

7.7 Adhésion à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport auprès du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur

240813-09

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix reconnaît l'importance d'un environnement de loisir et de sport sûr et accueillant pour tous;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix désire adhérer à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Cloutier

QUE pour ces motifs ci-haut mentionnés, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix souscrit à l'Avis sur l'éthique et en sport, et à cette fin, s'engage :

- ❖ À mettre au premier plan les valeurs indissociables d'une contribution positive de la pratique des activités de loisir et de sport
- ❖ À promouvoir l'éthique de son organisation et de ses citoyens

QUE le conseil nomme et mandate la directrice générale et greffière-trésorière à la préparation et à la signature du formulaire d'adhésion.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

7.8 Demande de don – Association des pompiers de Notre-Dame-de-la-Paix

240813-10

ATTENDU que la municipalité fait un don annuel à l'Association des pompiers de Notre-Dame-de-la-Paix;

ATTENDU que le directeur du service incendie demande à nouveau à la municipalité ce don au montant de 1 500.00\$ pour l'année 2024;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Drouin

QUE le conseil accepte de faire un don au montant de 1 500.00\$ à l'Association des pompiers de Notre-Dame-de-la-Paix.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

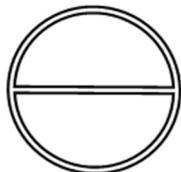
7.9 Soumission – Système d'alarme - école

240813-11

CONSIDÉRANT que suite à l'inspection annuelle 2024 de la firme Deslauriers, la municipalité doit remplacer le système d'alarme incendie à l'école;

CONSIDÉRANT la soumission de Deslauriers au montant de 4 983.72\$, plus taxes incluant la configuration ainsi que l'installation;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Gauthier



QUE le conseil accepte la soumission de Deslauriers au montant précité

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

7.10 Appui à l'OBVRPNS – Actions de gestion durable des eaux pluviales et de ruissellement au Québec

240813-12

ATTENDU que le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) en collaboration avec les Organismes de Bassin Versant (OBV) du Québec présente une demande au projet provincial d'accompagnement à la formation et à la planification et au déploiement d'actions de gestion durable des eaux pluviales et de ruissellement au Québec au programme Action Climat Québec;

ATTENDU que le projet se déroulera sur trois ans (3) à partir de l'hiver 2024, et vise les objectifs généraux suivants :

- Fournir aux acteurs de la planification territoriale les connaissances et les outils pour une meilleure gestion des eaux de ruissellement;
- Établir un diagnostic et une stratégie de gestion des eaux de ruissellement à l'échelle des territoires;
- Mobiliser, déployer et suivre la mise en œuvre des plans de gestion des eaux pluviales;

ATTENDU que le ROBVQ ainsi que l'OBVRPNS souhaitent solliciter la participation de la municipalité à ce projet par le biais d'une lettre d'appui;

ATTENDU qu'une participation totale de 3 500 \$, laquelle est ventilée entre un montant financier de 1 000 \$ et une participation de temps pour le montant résiduel de 2 500 \$;

ATTENDU qu'en compensation, la municipalité recevra un montant de 5 000 \$ pour le financement de plans et devis;

ATTENDU que l'OBV RPNS pour sa part, s'engagera à fournir une participation en temps nature de 3 000 \$ au projet pour soutenir les initiatives de la municipalité

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Drouin

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix désire participer à ce projet avec les conditions ci-dessus mentionnées

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'envoi de la lettre d'appui ainsi que la résolution du conseil à l'OBV RPNS.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

8.0 Finances

8.1 Adoption des dépenses

240813-13

ATTENDU que la directrice générale, greffière-trésorière, dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2024 totalisant un montant de 114 700.31\$.

Il est proposé par monsieur le conseiller François Gauthier

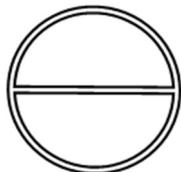
QUE le paiement des comptes à payer au montant de 114 700.31 \$ est approuvé et que la greffière-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

8.2 Adoption des salaires

240813-14

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque



QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Paix adopte le rapport des salaires nets du mois de juillet 2024 au montant de 29 087.53 \$.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

9.0 Dépôt de documents

9.1 Contrat de 25 000\$ et plus

La directrice générale dépose au Conseil le rapport des contrats de 25 000\$ et plus.

10.0 Deuxième période de questions

La seconde période de questions orales ne doit porter uniquement que sur les sujets à l'ordre du jour (Règlement 1030 sur la régie interne des séances du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix).

Il y a eu quelques questions du public.

Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière

Je, soussignée, Cathy Viens, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

(Signé) *Cathy Viens*

Cathy Viens
Directrice générale et Greffière-trésorière

11.0 Varia

12.0 Levée de l'assemblée

240813-15

Il est proposé par monsieur le conseiller François Gauthier

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 19h03.

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

(signé) *Myriam Cabana*

Myriam Cabana, Mairesse

(signé) *Andrée-Anne Bock*

Andrée-Anne Bock
Secrétaire d'assemblée